RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

FINANCES PUBLIQUES

SE FORMER AUX MÉTIERS DES FINANCES PUBLIQUES

2027-2028

RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

SOMMAIRE

Présentation des offres de formation longue durée

a. Présentation générale…… .p.3
b. Fiche financement…… …… .p.4
c. Fiche contact …… ..p.5

1. Deux offres de formation pour les cadres supérieurs…… …..p.6
a. La formation d'inspecteur des finances publiques à l'ENFiP……p.8
b. Le Master 227 Administration fiscale à Dauphine … …… ….p.17

3. Une formation pour les techniciens…… ……p.23
a. La formation de technicien géomètre……p.23

Présentation du rôle des SCAC et de la liste des pays invités…… ..p.29

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté Égalité Fraternité

PRÉSENTATION GÉNÉRALE DES FORMATIONS PROPOSÉES

PAR LA DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES POUR L'ANNÉE 2027-2028

Formations uniquement à destination des cadres supérieurs des administrations fiscales

1 ÉCOLE NATIONALE DES FINANCES PUBLIQUES

Inspecteur des Finances

Formation dispensée par l'**École Nationale des Finances Publiques** (ENFiP)

Du 1er septembre 2027 au 5 mai 2028
Du 9 au 31 mai 2028 **:** formation pratique et formation à la pédagogie

30 places

2 Dauphine UNIVERSITÉ PARIS

Master international

Parcours d'administration fiscale, programme international dispensé par l'**Université Paris Dauphine-PSL**

Mi-octobre 2027 à fin Août 2028

25 à 30 places

Formations à destination des techniciens

3 ÉCOLE NATIONALE DES FINANCES PUBLIQUES

Technicien Géomètre

Formation dispensée par l'**École Nationale des Finances Publiques** (ENFiP)

Du 1er septembre 2027 au 31 mai 2028

2 places

RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

Financement

DES OFFRES DE FORMATION POUR LES CADRES SUPÉRIEURS ET LES TECHNICIENS

L'enseignement dispensé est pris en charge par la DGFiP ou l'Université

Les frais de vie sont supportés par les stagiaires qui doivent pouvoir disposer d'un minimum de 1 500 € mensuels, hors coût du billet d'avion étranger/France/étranger et d'une couverture maladie (document exigé pour la délivrance du visa).

Par ailleurs, des droits d'inscription doivent être réglés pour l'inscription à Paris-Dauphine.

Enfin, aucun droit ou frais de scolarité n'est exigée pour la formation à l'ENFiP.

Pour couvrir les dépenses de séjour en France, il est recommandé que les sommes allouées au candidat soient gérées par un organisme tel que :

CAMPUS France
(siège : 28 rue de la Grange aux Belles – BP 73107 – 75462 PARIS CEDEX 10 – France et Tél. + 33.1.40.40.58.58)

que les financeurs doivent contacter par l'intermédiaire de la DRI dès l'admission du candidat, afin de signer une convention dans les meilleurs délais.

RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

Contacts

Sur les modalités administratives

DÉLÉGATION AUX RELATIONS INTERNATIONALES

86/92 allée de Bercy – Télédoc 953
75574 PARIS Cedex 12 – FRANCE
dri.formation@dgfip.finances.gouv.fr

Laurent CERDAN
Téléphone : + 33 1.53.18.79.90

Victor Le BRIS
Téléphone : + 33 1.53.18.50.29

Sur le contenu des enseignements

ÉCOLE NATIONALE DES FINANCES PUBLIQUES

10 rue du centre
93464 NOISY-LE-GRAND Cedex - FRANCE
enfip@dgfip.finances.gouv.fr

Sylviane ORTIZ
Téléphone : +33 6 46 41 16 72

Bernard CAZERES
Téléphone : +33 6 13 40 85 48

Florence DESHAYES
Téléphone : +33 1.57.33.87.04

UNIVERSITÉ DE PARIS DAUPHINE-PSL

Secrétariat du Master 2 Administration fiscale programme international 227
Place du Maréchal de Lattre de Tassigny
75575 PARIS Cedex 16 – FRANCE
www.dauphine.psl.eu

Magali DOSDANE
Téléphone : + 33 1.44.05.49.42
magali.dosdane@dauphine.psl.eu

RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

1

Deux offres de formation pour les cadres supérieurs

a. La formation d'inspecteur des Finances publiques (ENFiP)
b. Le Master 227 Administration Fiscale (Université Dauphine)

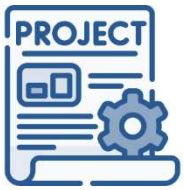
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

DEUX OFFRES DE FORMATION POUR LES CADRES SUPÉRIEURS DES ADMINISTRATIONS ÉTRANGÈRES

Conditions d'accès aux formations



Être un cadre supérieur exerçant dans les domaines de la fiscalité, de la gestion publique, du cadastre et de l'informatique
(DGI, DGT, DGCP, DGCadastre)



Avoir un projet professionnel



Maîtriser parfaitement le français*



Maîtriser les outils bureautiques



Justifier d'un financement public
(France, pays, bailleur)

*niveau C1 attendu pour les élèves issus de pays non francophones

A noter : Les dossiers ne comportant aucune indication sur le mode de financement ne seront pas examinés.

RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

1.a.

Suivre la formation d'Inspecteur des Finances Publiques

École Nationale des Finances Publiques (ENFiP)

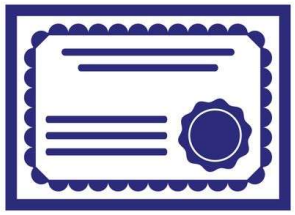
A. Conditions requises
B. Contenu de la formation
C. Dossier de candidature
D. Rédaction obligatoire d'un mémoire
E. Calendrier

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté Égalité Fraternité

ÉCOLE NATIONALE DES FINANCES PUBLIQUES

LA FORMATION D'INSPECTEUR DES FINANCES PUBLIQUES

A. CONDITIONS REQUISES



Être titulaire d'un diplôme universitaire
type master 1 orienté sur des disciplines juridiques, économiques ou financières

ou

5 ans

Avoir travaillé pendant au moins 5 ans dans une direction générale
des Impôts (DGI), du Trésor et/ou de la Comptabilité publique (DGT/DGCP), du Cadastre (DGC), du Domaine (DGD) ou des Impôts et des Domaines.

A noter : Les candidats ayant déjà suivi, partiellement ou totalement, la formation de l'Enfip (ou qui ne l'auraient pas validée), ne sont pas autorisés à s'inscrire à nouveau.

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté Égalité Fraternité

ÉCOLE NATIONALE DES FINANCES PUBLIQUES

LA FORMATION D'INSPECTEUR DES FINANCES PUBLIQUES

B. CONTENU DE LA FORMATION ORGANISEE EN 4 PHASES

Phase 1	Phase 2	Phase 3	Phase 4
Formation socle	**Formation métier**	**Formation pratique**	**Formation des formateurs**
4 mois Sept. à Déc. 2027	**4 mois** Janv. 2028 au 5 mai 2028	**1,5 semaine** 9 au 19 mai 2028	**1,5 semaine** 22 au 31 mai 2028
	Dans un des 7 blocs fonctionnels proposés✷	Dans une des Directions ou un des Services de la DGFiP	à l'ENFiP de Clermont-Ferrand

✷ A choisir par les étudiants internationaux dès leur inscription

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté Égalité Fraternité

ÉCOLE NATIONALE DES FINANCES PUBLIQUES

LA FORMATION D'INSPECTEUR DES FINANCES PUBLIQUES

PHASE 1 : LA FORMATION SOCLE

La formation socle comprend

Un cycle de formation initiale

Un **cycle ministériel de formation initiale** au cours duquel sont abordées l'organisation du Ministère de l'Économie, des Finances et de la souveraineté industrielle et numérique ; la politique économique et financière; la gestion des ressources humaines.

Un cycle d'enseignement

Un **cycle d'enseignement** consacré à l'acquisition des fondamentaux, la connaissance de l'environnement professionnel, au positionnement du cadre A.
Au programme : les missions de la DGFiP, management, finances publiques, comptabilité, enseignements juridiques, rédaction administrative, recherche documentaire, bureautique et informatique.

Elle est organisée dans un **format hybride** alternant des phases de cours en présentiel et des apprentissages en autonomie accompagnée par des outils numériques dédiés.

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté Égalité Fraternité

ÉCOLE NATIONALE DES FINANCES PUBLIQUES

LA FORMATION D'INSPECTEUR DES FINANCES PUBLIQUES

PHASE 2 : FORMATION MÉTIER DANS UN DES 6 BLOCS FONCTIONNELS PROPOSÉS

Dans chaque bloc fonctionnel proposé, les enseignements dispensés sont consacrés à l'acquisition des savoirs et gestes professionnels propres au métier pour lequel le l'auditeur est formé.

L'**objectif** de cette formation est de permettre à l'auditeur d'assimiler les fondamentaux, d'acquérir les compétences techniques et managériales nécessaires à l'exercice de ses missions et d'appréhender son métier dans son intégralité.

Les 7 blocs fonctionnels sont

Gestion publique de l'Etat (GPE)	**Secteur public local** (SPL)	**Gestion fiscale des particuliers**	**Gestion fiscale des professionnels**	**Contrôle fiscal**	**Foncier (cadastre ou publicité foncière enregistrement)**	**Informatique**

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté Égalité Fraternité

ÉCOLE NATIONALE DES FINANCES PUBLIQUES

LA FORMATION D'INSPECTEUR DES FINANCES PUBLIQUES

C. DOSSIER DE CANDIDATURE

Le dossier de candidature est obligatoire et doit impérativement contenir :

1. La **Fiche de candidature à une action de formation longue**, dûment complétée **notamment du « bloc fonctionnel souhaité »**, avec photo d'identité récente en couleur, validée et signée par le Directeur auprès duquel le candidat est rattaché (adresse mail indispensable) ainsi que par le SCAC ;

2. La **lettre de motivation du candidat** ;

3. La **copie d'une pièce d'identité** en cours de validité ;

4. La **copie certifiée conforme du diplôme indiqué** dans la fiche de candidature ou d'un document justifiant des 5 ans d'expérience professionnelle dans une direction générale des Impôts (DGI), du Trésor et/ou de la Comptabilité publique (DGT/DGCP), du Cadastre (DGC), du Domaine (DGD) ou des Impôts et des Domaines.

Le dossier complet devra être adressé au SCAC auprès de l'Ambassade de France par l'administration dont relève le candidat au plus tard le 18 décembre 2026.

A noter : Les candidats ayant déjà suivi, partiellement ou totalement, la formation de l'Enfip (ou qui ne l'auraient pas validée), ne sont pas autorisés à s'inscrire à nouveau.

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté Égalité Fraternité

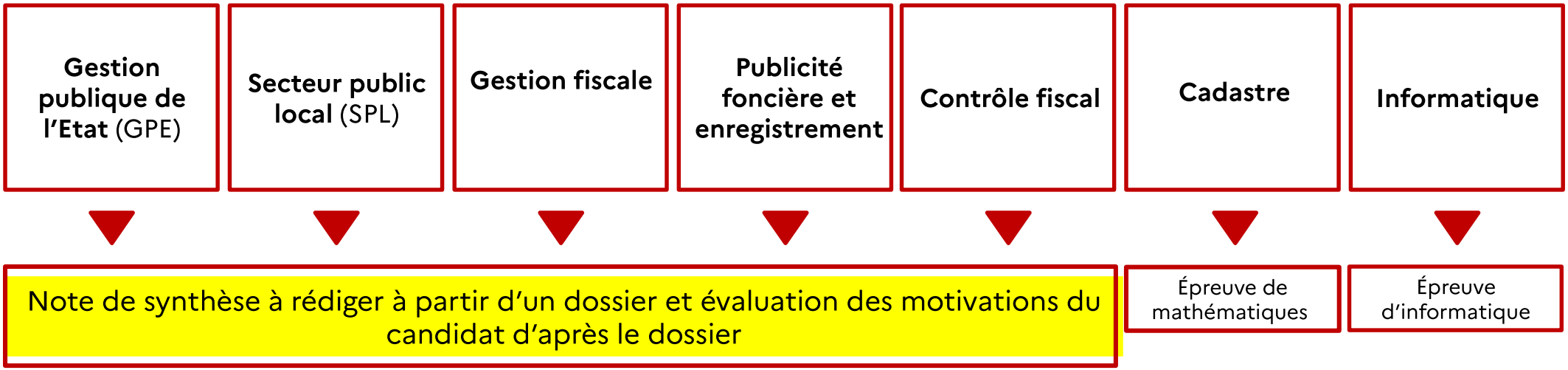
ÉCOLE NATIONALE DES FINANCES PUBLIQUES

LA FORMATION D'INSPECTEUR DES FINANCES PUBLIQUES A L'ENFIP

D. EXAMEN PROBATOIRE

Un examen probatoire de sélection à l'ENFiP est organisé après la sélection des candidatures

Selon le cursus choisi pour la partie formation spécifique à un métier (choix entre les 7 blocs fonctionnels), il comprendra :



ATTENTION APPELÉE : Aucune demande à concourir ne sera acceptée après le déroulement des épreuves.

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté Égalité Fraternité

ÉCOLE NATIONALE DES FINANCES PUBLIQUES

CALENDRIER POUR LA FORMATION INSPECTEUR DE L'ENFiP

1	**18 décembre 2026**	● Date limite de candidature.
2	**15 janvier 2027**	● Date des épreuves d'admission.
3	**19 janvier 2027**	● Envoi par l'Ambassade de France à la DGFiP : → des copies dématérialisées (dri.formation@dgfip.finances.gouv.fr) **uniquement via France Transfert** : https://francetransfert.numerique.gouv.fr/upload → puis des copies papier
4	**Fin mars 2027**	● Publication des résultats définitifs d'admission par le MEAE.
5	**30 avril 2027**	● Envoi des lettres d'admission par les établissements de formation Enfip aux auditeurs
6	**9 juin 2027**	● Date limite de transmission des dossiers d'inscription aux établissements de formation concernés de l'ENFiP.
7	**Fin août 2027**	● Période d'arrivée attendue selon établissement de formation.

RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

1.b.

Le Master 227 – Administration Gouvernance et Droit Fiscal

Université Paris Dauphine-PSL

A. Conditions requises
B. Contenu de la formation
C. Dossier de candidature
D. Rédaction obligatoire d'un mémoire
E. Calendrier

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté Égalité Fraternité

Dauphine | PSL UNIVERSITÉ PARIS

LE MASTER 2 DISPENSÉ PAR L'UNIVERSITÉ PARIS-DAUPHINE

A. CONDITIONS REQUISES

1

Être titulaire d'une **maîtrise (master 1)** ou d'un diplôme équivalent en droit ou sciences économiques

2

Appartenir à la DGI ou justifier d'une expérience professionnelle

3

Rédiger un mémoire dont le sujet est publié sur le site de l'Université de Paris-Dauphine 1.

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté Égalité Fraternité

Dauphine | PSL UNIVERSITÉ PARIS

LE MASTER 2 DISPENSÉ PAR L'UNIVERSITÉ PARIS-DAUPHINE

B. CONTENU DE LA FORMATION

L'enseignement de la fiscalité est replacé dans son contexte économique et juridique.
C'est une formation d'étude et de réflexion sur l'ensemble du dispositif fiscal d'un pays, sanctionnée par un Master.
Le programme est partagé entre des cours et des séminaires d'application et sanctionner par la rédaction d'un mémoire.

1 Approche conceptuelle

- Théorie des systèmes fiscaux
- Politique fiscale
- Fiscalité internationale
- Administration de l'impôt
- Économie générale
- Méthodologie et travail collectif
- TVA

2 Enseignements dirigés

- Législation fiscale
- Gestion de l'impôt et procédures fiscales
- Conventions internationales
- Réforme fiscale et développement
- Théorie économique de la fiscalité
- Systèmes d'information
- TVA

3 Mémoire de recherche

L'étudiant doit proposer un sujet en tenant compte du thème de recherche défini pour l'année universitaire.

Ce mémoire devra être remis en juillet 2028 et sera noté.
Pas de soutenance orale.

http://www.dauphine. fr
Formations/Masters/Droit/Administration fiscale - programme international
http://administrationfiscale.dauphine.fr/fr/admissions.html

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté Égalité Fraternité

Dauphine | PSL UNIVERSITÉ PARIS

LE MASTER 2 DISPENSÉ PAR L'UNIVERSITÉ PARIS-DAUPHINE

C. DOSSIER DE CANDIDATURE EN LIGNE ET FICHE DE FINANCEMENT

Le candidat doit déposer sa candidature en ligne courant mai 2027 sur le site de l'Université de Paris-Dauphine PSL comprenant :

1. La **fiche de candidature à une action de formation longue**, dûment complétée, avec photo d'identité récente en couleur, validée et signée par le Directeur du candidat (adresse mail indispensable) ainsi que par le SCAC ;

2. La **lettre de motivation du candidat** ;

3. La **copie d'une pièce d'identité** en cours de validité ;

4. La **copie certifiée conforme du diplôme** indiqué dans la fiche de candidature.

http://administrationfiscale.dauphine.fr/fr/admissions.html
http://www.dauphine. psl.eu /fr/formations-et-diplomes/candidatures/calendrier-candidatures-mso.html

Le candidat doit obligatoirement déposer au SCAC auprès de l'Ambassade de France avant fin mai 2027 la fiche de financement avec l'avis du directeur.

RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

Dauphine | PSL
UNIVERSITÉ PARIS

LE MASTER 2 DISPENSÉ PAR L'UNIVERSITÉ PARIS-DAUPHINE

D. RÉDACTION D'UN MÉMOIRE

Le candidat peut accéder au sujet de mémoire lors de son inscription sur MY CANDIDATURE.

Le mémoire devra être téléchargé avant la date de clôture des candidatures.
Les candidats sont informés de la décision du comité de sélection sur l'application MY CANDIDATURE et par mail.

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

Dauphine | PSL
UNIVERSITÉ PARIS

CALENDRIER MASTER 2

1	**Février 2027**	● Date limite de candidature
2	**Mars 2027**	● Envoi par les SCAC au secrétariat de Dauphine les fiches de financement avec l'avis du directeur
3	**Avril 2027**	● Envoi des résultats d'admission au Master 2 Administration fiscale 227 par courriel et sur l'application *My Candidature* de l'Université Paris-Dauphine aux candidats admis.

RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

2.

La formation pour les techniciens

La formation de technicien Géomètre

École Nationale des Finances Publiques (ENFiP)

A. Conditions requises
B. Contenu de la formation
C. Dossier de candidature
D. Rédaction obligatoire d'un mémoire
E. Calendrier

LA FORMATION DE GÉOMÈTRE À L'ENFiP

A. CONDITIONS REQUISES

1

Être titulaire d'un diplôme universitaire équivalence de niveau 5 (bac+2) orienté sur les disciplines mathématiques ou topographiques.

OU

2

Avoir travaillé pendant au moins 5 ans dans les services de la Direction générale des Impôts (DGI), de la Direction générale du Trésor et/ou de la Comptabilité publique (DGT/DGCP), de la Direction générale du Cadastre (DGC), de la Direction générale du Domaine (DGD) ou de la Direction générale des Impôts et des Domaines.

A noter : Les candidats ayant déjà suivi, partiellement ou totalement, la formation de l'Enfip (ou qui ne l'auraient pas validée), ne sont pas autorisés à s'inscrire à nouveau.

LA FORMATION DE GÉOMÈTRE À L'ENFiP

B. CONTENU DE LA FORMATION

La formation comprend

Phase 1	Phase 2 (pendant la phase 1)
Formation métier et pratique	**Formation de formateurs**
à l'ENFiP de Toulouse	à l'ENFiP de Clermont-Ferrand
9 mois	**1,5 semaine**
Sept. 2027 au 19 mai 2028	Du 22 au 31 mai 2028

LA FORMATION DE GÉOMÈTRE À L'ENFiP

PHASE 1 : LA FORMATION MÉTIER ET PRATIQUE

La **formation métier et pratique** se compose de :

- Un **cycle d'enseignement** dédié à l'acquisition des fondamentaux administratifs, juridiques et fiscaux.
- Des enseignements liés aux outils et techniques de confection et de mise à jour du **plan cadastral utilisés à la DGFiP**.
- Des enseignements sur les fondamentaux d'assise et de calcul des **impôts directs locaux**.
- Des enseignements sur les outils et techniques de gestion d'un **plan informatisé**.
- Des périodes de **mise en application** de connaissances et de compétences sur le terrain.

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté Égalité Fraternité

ÉCOLE NATIONALE DES FINANCES PUBLIQUES

LA FORMATION DE GÉOMÈTRE À L'ENFiP

C. DOSSIER DE CANDIDATURE

Le dossier de candidature est obligatoire et doit impérativement contenir :

1. La **Fiche de candidature à une action de formation longue**, dûment complétée, avec photo d'identité récente en couleur, validée et signée par le Directeur du candidat (adresse mail indispensable) ainsi que par le SCAC ;

2. La **lettre de motivation du candidat** ;

3. La **copie d'une pièce d'identité** en cours de validité ;

4. La **copie certifiée conforme du diplôme indiqué** dans la fiche de candidature d'un document justifiant des 5 ans d'expérience professionnelle dans une direction générale des Impôts (DGI), du Trésor et/ou de la Comptabilité publique (DGT/DGCP), du Cadastre (DGC), du Domaine (DGD) ou des Impôts et des Domaines.

Le dossier complet devra être adressé au SCAC auprès de l'Ambassade de France par l'administration dont relève le candidat **au plus tard le vendredi 18 décembre 2026.**

A noter : Les candidats ayant déjà suivi, partiellement ou totalement, la formation de l'Enfip (ou qui ne l'auraient pas validée), ne sont pas autorisés à s'inscrire à nouveau

LA FORMATION DE GÉOMÈTRE À L'ENFiP

D. EXAMEN PROBATOIRE

Un examen probatoire à l'entrée à l'ENFiP est organisé après la sélection des candidatures.

Celui-ci est composé d'une épreuve de mathématiques.

A noter : Aucun demande à concourir ne sera acceptée après le déroulement des épreuves.

RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

3

Le rôle des Services de Coopération et d'Action Culturelle (SCAC)

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

LE RÔLE DES SCAC EN LIEN AVEC LA DRI DE LA DGFiP

1. **Diffuser les brochures** auprès des administrations partenaires dès réception

2. **S'assurer de la conformité des candidatures** (à détailler : complétude du dossier, signature du DG, modalités de financement, ...)

3. **S'assurer de la cohérence des dossiers** en fonction de la formation choisie (pièces exigées, maîtrise de la langue) puis transmission à la : dri.formation@dgfip.finances.gouv.fr
uniquement via France Transfert : https://francetransfert.numerique.gouv.fr/upload

4. Organisation par les SCAC des épreuves de sélection pour l'ENFiP puis transmission à **la DRI (** dri.formation@dgfip.finances.gouv.fr) des copies
uniquement via France Transfert : https://francetransfert.numerique.gouv.fr/upload

5. Réception des candidatures par le Master et envoi à Paris-Dauphine, **au plus tard en février 2027**, sans copie du mémoire dont le sujet s'obtient lors de l'inscription en ligne sur le site de l'université.

6. **Promulgation des résultats** définitifs **fin mars** par l'Enfip et **courant avril** pour le Master.

7. Vérification de l'existence d'un financement par la DRI (dossiers de bourse des candidats en liaison avec CAMPUS France)